

# Glossaire botanique

Un article de Wikipédia, l'encyclopédie libre.

**Sommaire :** Haut - A B C D E F G H I J K L M N O P Q R S T U V W X Y Z

Voir aussi la liste d'articles sur la botanique

## A

- **Abaxial** : adjetif, dont la direction est opposée à la tige ou à l'axe (= face inférieure).
- **Aberrant** : adjetif, qui diffère de la normale, anormal.
- **Abortif** : adjetif, incomplètement développé.
- **Abrévié** : adjetif, raccourci.
- **Abruptement** : adverbe, de manière brutale, et non graduelle.
- **Abscise** : nom, chute d'un organe.
- **Abscisse** : nom, couche de cellules qui, en se desséchant, amènent la chute des feuilles.
- **Abscission** : nom, processus de décollement amenant la chute des feuilles.
- **Acanthocarpe** : adjetif, fruit hérissé de fortes épines (*Datura stramonium*).
- **Acaule** : adjetif, se dit d'une plante sans tige ou dont la tige est très raccourcie (*carline acaule*, *cirse acaule*).
- **Aciculaire** : se dit d'une feuille linéaire, rigide et pointue (les aiguilles des conifères sont de feuilles aciculaires).
- **Acide** : adjetif désignant un sol abondant en silice (granite, grès, sable, schiste...). Certaines plantes préfèrent des sols acides, d'autres des sols calcaires.
- **Acrocarpe** : se dit d'une mousse dont les sporophytes sont situés au sommet de la tige
- **Adventice** : adjetif ou nom désignant une mauvaise herbe.
- **Adventif** : adjetif, qualifie les racines qui apparaissent sur les tiges ou les rhizomes.
- **Akène** : fruit sec et indéhiscent ne contenant qu'une graine. Le nom peut aussi s'écrire *achaine*.
- **Aiguille** : feuilles particulières des conifères.
- **Aile** : le mot peut avoir plusieurs sens en botanique. Il désigne d'abord une membrane bordant un organe ou le prolongeant (les chardons ou les gesses ont des tiges ailées). Il désigne aussi les pétales latéraux des fabacées, ou encore les sépales des polygalacées.
- **Aisselle** : intérieur de l'angle aigu formé par une feuille insérée sur la tige. Beaucoup de fleurs poussent à l'aisselle des feuilles.
- **Albumen** : tissu de réserve d'une graine.
- **Alterne** : adjetif désignant des feuilles disposées de chaque côté de la tige, à des hauteurs différentes.
- **Androcée** : ensemble des étamines (pièces mâles) d'une fleur.
- **Anénochore** : adjetif qualifiant un mode de dispersion des graines par le vent
- **Anémogame** : adjetif qualifiant un mode de reproduction des plantes dans lequel le pollen est essentiellement véhiculé par le vent.
- **Anisogamie** : se dit quand un gamète est plus gros ou différent.
- **Annuelle** : adjetif désignant une plante qui ne vit qu'une saison.
- **Anthère** : partie supérieure de l'étamine contenant le pollen.
- **Aperture** : zone de moindre résistance à la surface du grain de pollen par où germe le tube pollinique.
- **Appliqué** : adjetif ; se dit d'un appendice, bractée ou poil notamment, se tenant couché sur la surface qui le porte.
- **Ascendant** : se dit d'un organe, généralement la tige, couché à sa base puis se redressant.
- **Autogame** : mode de reproduction des plantes dans lequel la fécondation s'effectue sans recours au pollen d'autres individus.
- **Auxine** : hormone de croissance végétale.

## B

- **Baie** : fruit charnu sans noyau.
- **Barochore** : adjetif désignant une dispersion des graines par gravité, à proximité immédiate de la plante mère.
- **Bilabié** : se dit d'un calice ou d'une corolle dont les éléments forment deux lèvres. La plupart des lamiacées (ou labiées) ont un calice et/ou une corolle bilabiés.
- **Bipennée** : se dit d'une feuille pennée dont les folioles sont elles-mêmes pennées (exemple : le mimosa).
- **Bisannuelle** : adjetif désignant une plante vivant pendant deux saisons successives. En général, une plante bisannuelle donne des feuilles en rosette la première année et fleurit la seconde année.
- **Bractée** : feuille fréquemment colorée qui accompagne une fleur ou une inflorescence. Les bractées se trouvent souvent à la base du pédoncule.
- **Bulbe** : organe végétal souterrain formé par un bourgeon entouré de feuilles charnues, permettant à la plante de reformer chaque année ses parties aériennes.
- **Bulbille** : nom féminin. Bourgeon renflé destiné à se détacher de la plante qui l'a produit et à donner naissance à une nouvelle plante. Le terme peut aussi désigner les petits bulbes formés à la base d'un bulbe principal.

## C

- **Cabosse** : fruit du cacaoyer.
- **Caduc** : se dit d'un organe, notamment les feuilles, se détachant et tombant à chaque saison (*feuilles caduques*).

- **Cal** : tissu de cicatrisation qui se forme en réaction à une blessure.
- **Calcicole** : adjetif, qui se plaît en terrain calcaire.
- **Calcifuge** : adjetif, qui fuit les terrains calcaires.
- **Calice** : enveloppe extérieure de la fleur, composée de sépales.
- **Capitule** : inflorescence formée de fleurs sessiles serrées les unes contre les autres.
- **Capsule** : fruit sec contenant de nombreuses graines, qui s'ouvre par des fentes ou par des pores.
- **Carène** : pétale inférieur des fabacées (ou légumineuses).
- **Carpelle** : élément de la fleur portant les ovules et formant, seul ou soudé à d'autres, le pistil.
- **Caryopse** : fruit sec typique des graminées, indhuiscent, dans lequel le péricarpe est soudé à l'unique graine qu'il contient.
- **Céphalanthie** : synonyme de capitule (du grec *kephalē*, tête, et *anthos*, fleur).
- **Cespiteux** : adjetif, qui forme une touffe serrée.
- **Chaton** : inflorescence en épi, à fleurs pratiquement inapparentes, caractéristique de nombreux arbres.
- **Chlorophylle** : molécule de la photosynthèse qui donne leur couleur verte aux plantes (du grec *khlôros*, vert).
- **Chloroplaste** : organite de la cellule végétale contenant de la chlorophylle et assurant la photosynthèse.
- **Claviforme** : en forme de massue.
- **Collet** : zone de transition entre la racine d'une plante et sa tige.
- **Cône** : Organe reproducteur des Gymnospermes.
- **Cordé** : se dit d'une feuille qui a la forme d'un cœur.
- **Cordiforme** : se dit d'une feuille qui a la forme d'un cœur.
- **Corme** : nom masculin, organe de réserve souterrain ayant l'aspect d'un bulbe mais formé d'une tige renflée entourée d'écaillles.
  
- **Corolle** : ensemble des pétales d'une fleur.
- **Corticole** : adjetif, qui pousse sur l'écorce.
- **Corymbe** : nom masculin, inflorescence simple indéfinie, ressemblant à une ombelle.
- **Crucifère** : terme désignant les plantes dont la fleur comporte quatre pétales en forme de croix, appartenant à la famille des brassicacées.
- **Cultivar** (contraction de l'anglais cultivated variety) est le résultat d'une sélection (biologie), d'une hybridation ou d'une mutation spontanée chez les végétaux.
- **Cyathe** : nom donné à l'inflorescence en forme de coupe des euphorbes (du grec *kuathos* = coupe).
- **Cyme** : inflorescence simple définie, dans laquelle l'axe principal se termine par une fleur.
- **Cynorrhodon** : faux fruit de l'églantier.



Corolles de gentianes de Koch

## D

- **Débourrement** : sortie de sa bourre pour un bourgeon, phase de reprise de végétation et d'allongement des bourgeons .
- **Décurrent** : se dit de feuilles dont le limbe se prolonge le long de la tige.
- **Déhiscent** : se dit d'un organe, notamment un fruit, qui s'ouvre spontanément à maturité.
- **Diadelphe** : adjetif désignant une fleur dont les étamines sont assemblées en deux groupes.
- **Dioïque** : adjetif, se dit d'une espèce dont les sexes sont séparés et portés par des pieds différents, mâles et femelles. Exemple : le palmier-dattier.
- **Divariqué** : adjetif, écarté à angle obtus; se dit des rameaux de certaines plantes.
- **Dorsifixe** : assez rare, se dit d'un filet quand il s'insère au milieu du dos de l'anthere.
- **Drupe** : fruit indéhiscent, charnu, comportant un noyau.

## E

- **Endémique** : adjetif, qualifie une espèce dont l'aire de répartition est limitée à une région donnée.
- **Ensiforme** : adjetif, se dit d'une feuille plane, étroite, longue, érigée et pointue (exemple : la feuille de l'iris).
- **Endozoochore** : adjetif qualifiant un mode de dispersion des graines après transit intestinal chez des animaux.
- **Entomogame** : adjetif qualifiant un mode de reproduction des plantes dans lequel le pollen est essentiellement véhiculé par des insectes.
- **Éperon** : prolongement en forme de tube de la corolle ou du calice (ne concerne parfois qu'un pétale ou sépale particulier).
- **Épi** : inflorescence dont les fleurs sont disposées autour d'un axe central, sans pédicelle ou avec un pédicelle très court.
- **Épillet** : épi secondaire qui, regroupé à d'autres, forme un épi ou un panicule.
- **Épizoochore** : adjetif qualifiant un mode de dispersion des graines par transport sur le plumage ou le pelage des animaux.
- **Essence** : synonyme d'espèce chez les forestiers.
- **Étamine** : organe mâle de la fleur produisant le pollen. Les étamines se composent d'une partie allongée (le filet) et d'une partie supérieure renflée (l'anthere).
- **Étandard** : pétale supérieur des fleurs des fabacées (ou légumineuses).
- **Eusporangié** : adjetif qualifiant, chez les Ptéridophytes, un sporange avec une enveloppe composée de plusieurs assises de cellules, on parle d'**eusporange**. Terme opposé à **leptosporangié**.
- **Exine** : enveloppe externe du grain de pollen.
- **Extrorse** : adjetif qualifiant une anthere libérant son pollen vers l'extérieur de la fleur, autrement dit vers les pétales.

## F

- **Feuille** : organe essentiel d'une plante pour la photosynthèse, la feuille se compose le plus souvent d'un limbe et d'un pétiole (voir ces mots).
- **Filet** : partie inférieure de l'étamine portant l'anthere.
- **Fleur** : organe reproducteur de la plante.
- **Fleuron** : fleur isolée d'un capitule.

- **Foliole** : chacune des petites feuilles qui forment une feuille composée.
- **Follicule** : fruit sec déhiscent, formé par un carpelle isolé
- **Fronde** : feuille de la fougère.
- **Fruit** : organe de la plante composé des graines et de leur enveloppe.

## G

- **Gamète** : cellule sexuelle haploïde (qui n'a qu'un exemplaire de chaque chromosome).
- **Gamopétale** : adjetif, corolle d'une seule pièce, dont les pétales sont soudés entre eux.
- **Glabre** : adjetif désignant une plante ne portant pas de poils.
- **Glomérule** : inflorescence dense plus ou moins sphérique de fleurs sessiles.
- **Glume** : bractée membraneuse enveloppant un épillet de graminée.
- **Glumelle** : petite glume enveloppant la fleur des graminées.
- **Gluten** : protéine de l'albumen chez certaines graminées (rend la farine panifiable).
- **Gousse** : fruit sec à deux valves, garnies chacune d'une rangée de graines. Les goussettes sont notamment les fruits des fabacées (ou légumineuses).
- **Graine** : ovule fécondé qui, après dispersion et germination, donne de nouvelles plantes.
- **Grappe** : inflorescence disposée autour d'un axe, chaque fleur étant nettement pédicellée.
- **Gynécée** : synonyme de pistil (ensemble des organes femelles de la fleur).

## H

- **Halophile** : adjetif, qui vit dans les milieux salés (exemple : la salicorne).
- **Héliophile** : adjetif, qui aime l'exposition au soleil.
- **Héliotropisme** : attraction vers le soleil.
- **Herbacé** : se dit d'une plante d'une plante non ligneuse (dont la tige n'a pas la consistance du bois), le terme de *plantes herbacées* désignant pour sa part des plantes non ligneuses dont la partie aérienne meurt après la fructification.
- **Herbier** : collection de plantes desséchées, conservée dans un but scientifique ; banc d'algues ou de plantes marines sur le littoral.
- **Hermaprodite** : adjetif caractérisant les plantes portant des fleurs avec les organes des deux sexes (étamines et pistil).
- **Hétérosporé** : adjetif qualifiant les Ptéridophytes dont les spores sont de 2 types, les microspores et les macrospores. On parle d'hétérosporie.
- **Hologamie** : se dit quand lors de la fécondation, c'est l'entiereté des individus qui fusionnent.
- **Hydrochorie** : dispersion des graines par l'eau
- **Hydrogame** : adjetif qualifiant un mode de reproduction de plantes aquatiques dans lequel le pollen est essentiellement véhiculé par l'eau.
- **Hygrophile** : adjetif, qui préfère les lieux humides.
- **Hypogé** : adjetif, qui se développe sous terre (exemple : la gousse de l'arachide).

## I

- **Imparipenné** : adjetif, qualifie une feuille à nombre impair de folioles.
- **Indéhiscent** : se dit d'un organe, notamment un fruit, qui ne s'ouvre pas spontanément à la maturité.
- **Indusie** : fine membrane protégeant les sporanges chez les Ptéridophytes.
- **Infère** : adjetif, qualifie l'ovaire lorsqu'il s'insère au-dessous de la corolle et du calice.
- **Inflorescence** : mode de groupement des fleurs d'une plante, ou groupe de fleurs.
- **Introrse** : adjetif qualifiant une anthère libérant son pollen vers l'intérieur de la fleur
- **Involucelle** : petit involucre secondaire dans une ombelle composée
- **Involucre** : ensemble de bractées formant une collerette à la base d'une ombelle ou d'un capitule.
- **Isosporé** : adjetif qualifiant les Ptéridophytes dont les spores sont tous semblables. On parle d'isosporie.

## J

- **Junciforme** : adjetif, qui a l'aspect du jonc.

## K

## L

- **Labelle** : pétales caractéristique des orchidacées, orienté vers le bas, pouvant imiter l'apparence d'un insecte ou prendre des formes spectaculaires.
- **Lacinié** : adjetif, découpé irrégulièrement en lanières (du latin *lacinia*, lambeau).
- **Lancéolé** : se dit d'une feuille en forme de fer de lance.
- **Légume** : synonyme de gousse, fruit des légumineuses (du latin *legumen*, plante à gousse).
- **Leptosporangié** : adjetif qualifiant, chez les Ptéridophytes, un sporange avec une enveloppe composée d'une seule assise de cellules, on parle de **leptosporange**. Terme opposé à **eusporangié**.
- **Liane** : plante grimpante ou volubile.
- **Liber** : tissu végétal conducteur de la sève élaborée (synonyme de phloème).

- **Ligneux** : se dit d'une plante dont la tige a la consistance du bois, grâce à la lignine qu'elle contient.
- **Lignifié** : adjetif, se dit d'un organe imprégné de lignine.
- **Lignine** : substance caractéristique du bois, présente dans les vaisseaux conducteurs (du latin *lignum*, bois).
- **Ligule** : partie de la feuille des Poacées ou nom de certains fleurons du capitule des Astéracées.
- **Limbe** : partie la plus importante, généralement large et aplatie, d'une feuille.
- **Limnophile**, adjetif, se dit d'une plante qui vit dans les marais, les étangs (du grec *limnaios*, étang).
- **Linéaire** : se dit d'une feuille étroite et allongée, à bords parallèles.
- **Lomentacé** : adjetif, se dit d'une gousse ou d'une silique étranglée entre chaque graine comme un chapelet.

## M

- **Macule**: tache de couleur, de taille et de localisation variables.
- **Mangrove** : formation végétale des zones littorales tropicales dont l'espèce caractéristique est le palétuvier.
- **Marcescent** : adjetif, se dit d'une plante dont les feuilles mortes persistent tout l'hiver (exemple : le charme).
- **Maquis** : formation végétale arbustive méditerranéenne.
- **Méat** : espace libre intercellulaire, passage, dans un tissu végétal.
- **Méiose** : ensemble des deux divisions cellulaires aboutissant à la formation du gamète (réduction chromatique).
- **Méfixe** : se dit quand le filet s'insère, classiquement, à la base de l'anthère.
- **Mérogamie** : se dit quand une partie seulement de l'organisme fait la fécondation.
- **Monoïque** : adjetif, se dit d'une espèce dont tous les individus portent les deux sexes, dans des fleurs séparées (exemple : la courge).
- **Myrmécochore** : adjetif qualifiant un mode de dispersion des graines faisant appel aux fourmis.

## N

- **Nastie** : (du grec *nastos*) Mouvement subordonné aux variations de température, de lumière et d'humidité. À la base de la corolle les vacuoles se gonflent ou se dégonflent, et constituent des points d'articulation commandant le déplacement des folioles, des pétales, etc.
- **Nectaire** : organe sécrétant le nectar. Le nectaire peut être une glande (comme dans les euphorbes), mais aussi une différenciation de certains pétales ou de certaines feuilles.
- **Nectar** : liquide sucré sécrété par certaines plantes entomophiles (attirant les insectes), contenu dans les nectaires.
- **Nervure** : ensemble des vaisseaux conducteurs de la sève formant un réseau à la surface d'une feuille. La principale nervure de la feuille, généralement plus épaisse que les autres, est appelée *nervure médiane*.
- **Nœud** : point d'attache des feuilles sur la tige.
- **Nucule** : fruit sec indéhiscent à paroi dure (exemple : la noisette).



Fourmi au nectaire d'un ricin (sur une tige)

## O

- **Ombelle** : inflorescence où tous les pédicelles sont attachés au même point de la tige et s'élèvent au même niveau.
- **Onglet** : partie inférieure et rétrécie d'un pétale, reliant celui-ci au calice.
- **Oogamie** : se dit si le gamète femelle n'est pas flagellée et le gamète mâle est flagellé.
- **Opposé** : se dit de d'organes (feuilles par exemple) placés par paire sur un axe ou une tige, se faisant face à la même hauteur.
- **Organite** : élément cellulaire différencié assurant une fonction physiologique.
- **Ovaire** : partie inférieure du pistil, formée d'une ou plusieurs loges, et contenant les ovules qui deviendront ensuite des graines après fécondation.
- **Ovule** : organe contenu dans l'ovaire renfermant la cellule femelle (*oosphère*), qui fournira la graine après fécondation par le pollen..

## P

- **Palynologie** : étude des pollens.
- **Panicule** : inflorescence en grappe d'épillets.
- **Paripenné** : adjetif, qualifie une feuille à nombre pair de folioles.
- **Pédicelle** : ramifications du pédoncule ou pédoncule très court.
- **Pédoncule** : terme désignant la tige (ou queue) d'une fleur, distincte de la tige de la plante.
- **Pennée** : se dit d'une feuille composée divisée en folioles disposées des deux côtés du pétiole comme les barbes d'une plume. Le terme peut aussi s'employer pour une feuille simple dont les nervures ont cette disposition.
- **Péponide** : fruit de nombreuses espèces de Cucurbitacées.
- **Périanthe** : ensemble des enveloppes (généralement calice et corolle) entourant les organes sexuels de la fleur.
- **Péricarpe** : ensemble des tissus (exocarpe, mésocarpe, endocarpe) qui entourent la graine d'un fruit.
- **Pérgone** : ensemble des tépales
- **Persistant** : se dit d'un organe, notamment les feuilles, qui reste en place à chaque saison (*feuilles persistantes* du chêne-vert).
- **Pétale** : partie de la fleur située entre les sépales et les organes reproducteurs. Les pétales composent la corolle. Ils sont fixés au calice par un onglet.
- **Pétiole** : partie rétrécie de certaines feuilles unissant le limbe à la tige.
- **Phloème** : tissu végétal conducteur de la sève élaborée (synonyme de liber).
- **Piridion** : fruit complexe de certaines espèces de Rosacées, dont le type est la poire.

- **Pistil** : nom donné à l'ensemble des organes femelles de la fleur, entourés par les étamines.
- **Pivotante** : se dit d'une racine très grosse par rapport aux radicelles et s'enfonçant verticalement dans le sol (exemple: la carotte).
- **Planogamie** : se dit quant les gamètes mâles et femelles sont flagellés.
- **Pleurocarpe** : se dit d'une mousse dont les sporophytes se trouvent sur les côtés de la tige
- **Pollen** : poussière très fine constituée de grains microscopiques produits dans l'anthere, chacun constituant un élément reproducteur mâle.
- **Pollinisation** : transport du pollen de l'anthere au stigmate de la même fleur ou d'une autre fleur.
- **Pubescent** : se dit d'une plante ou d'une partie de plante portant des poils fins plus ou moins espacés (voir aussi *tomenteux*).
- **Pyxide** : fruit sec dont la partie supérieure, en forme de couvercle, s'ouvre pour libérer les graines.

## Q

## R

- **Racème** : synonyme de grappe.
- **Racine** : partie non visible de la plante puisant dans le sol les éléments nécessaires à sa nutrition (eau, sels minéraux).
- **Radical** : se dit d'un élément lié aux racines de la plante. On parle de *feuilles radicales* pour désigner des feuilles qui naissent au collet de la plante (exemple : les feuilles de primevère).
- **Radicelle** : racine secondaire très petite.
- **Ramille** : jeune rameau, fin et grêle, souvent cassant.
- **Rhizome** : tige souterraine vivace, très souvent horizontale, émettant chaque année des racines et des tiges aériennes (exemple : le rhizome de l'iris).
- **Reviviscence** : Propriété de certains végétaux qui peuvent, après avoir été longtemps desséchés, reprendre vie à l'humidité.
- **Rosette** : ensemble de feuilles formant un cercle à la base de la tige d'une plante. Les plantes bisannuelles comportent souvent une rosette.

## S

- **Sagitté** : en forme de pointe de flèche, pour le limbe d'une feuille.
- **Samare** : fruit sec possédant une aile membraneuse, permettant le dispersion par le vent.
- **Saxicole** : adjetif, qui pousse sur les pierres, les rochers.
- **Schizocarpe** : type de fruits sec indéhiscent de type akénoïde.
- **Sempervirent** : ce mot désigne des espèces, généralement des arbres ou arbustes qui, comme les conifères, semblent ne jamais perdre leurs feuilles (ou leurs « aiguilles ») ; en fait, ils perdent leurs feuilles en toutes saisons, mais les renouvellent aussi... en toutes saisons.
- **Sépale** : chacune des pièces formant le calice d'une fleur. Moins apparents que les pétales, les sépales sont généralement de couleur verte ou brune. On les remarque surtout quand la fleur est en bouton.
- **Sessile** : se dit d'une feuille ou d'une fleur dépourvue de pétiole ou de pédoncule.
- **Silique** : fruit déhiscent formé de deux pièces appliquées contre une cloison membraneuse portant les graines. Les fruits des crucifères sont des siliques. Lorsqu'une silique a une forme ovale ou circulaire, on parle de silicule.
- **Siphonogamie** : se dit quand le gamète mâle est apporté par un siphon.
- **Sore** : amas de sporanges localisé généralement sur la face inférieure des frondes.
- **Spadice** : une inflorescence particulière formée d'un épí entouré d'une grande bractée appelée spathe.
- **Spathé** : grande bractée généralement membraneuse entourant une inflorescence entière (ail, iris, etc.).
- **Spontanée** : se dit d'une plante poussant naturellement dans la région où on la rencontre.
- **Stigmate** : extrémité supérieure d'un style, le stigmate reçoit le pollen et le retient.
- **Stipule** : appendice écaillieux ou foliacé situé à la base du pétiole d'une feuille.
- **Stomate** : orifice de l'épiderme des végétaux supérieurs.
- **Style** : filament reliant l'ovaire au stigmate, au centre de la fleur.
- **Sub-** : préfixe diminutif fréquemment utilisé en botanique et signifiant « presque ». Par exemple, une plante subglabre est presque glabre, et des fleurs subsessiles sont presque sessiles.
- **Supère** : adjetif, qualifie l'ovaire lorsqu'il s'insère au-dessus de la corolle et du calice.
- **Subspontanée** : se dit d'une plante issue d'une graine qui vient d'une plante cultivée.
- **Succulente** : se dit d'une plante charnue ou plante grasse, dont les organes emmagasinent de l'eau.

## T

- **Tépale** : nom donné aux pétales et aux sépales lorsqu'ils sont identiques (tulipe).
- **Thyrse** : inflorescence composée (grappe de cymes).
- **Tige** : Partie aérienne des végétaux supérieurs, qui porte les feuilles.
- **Tomenteux** : se dit d'une plante ou d'une partie de plante recouverte de poils épais.
- **Trifolié** : se dit d'une feuille dont le pétiole porte trois folioles.
- **Tubercule** : partie renflée d'un rhizome ou d'une racine riche en substances de réserve (exemple : la pomme de terre).

## U

- **Ubiquiste** : adjetif, se dit d'une espèce dont l'aire de répartition est très étendue, voire mondiale. Exemple le pâturin annuel, *Poa annua*.
- **Unciné** : adjetif, se dit d'un organe en forme de crochet, ou terminé par un crochet (feuille, carpelle...)

## V

- **Vaisseau** : élément spécialisé conducteur de la sève.
- **Verticille** : ensemble de pièces, feuilles par exemple, implantées sur un axe au même niveau.
- **Verticillastre** : inflorescence composée de cymes bipares opposées ou verticillées.
- **Vivace** : se dit d'une plante vivant plus de trois saisons (on parle de plante *pérenne* lorsqu'elle semble vivre indéfiniment). Les arbres sont le meilleur exemple des plantes vivaces.
- **Volubile** : adjetif, qualifie un végétal qui s'enroule, dans un sens défini, autour de son support.
- **Vrille** : feuille ou rameaux modifié d'une plante grimpante et capable de s'enrouler autour d'un support.

## W

## X

- **Xéophyte** : se dit d'une plante vivant dans les milieux secs.
- **Xylème** : tissu conducteur du bois, formé de cellules mortes transportant l'eau et les sels minéraux.

## Z

- **Zoochorie** : dispersion des graines (ou du pollen) par les animaux.
- **Zoophage** : ce dit, en histoire naturelle, de certains animaux inférieurs qui ressemblent à des plantes.

## Voir aussi

### Liens externes

- Un glossaire de l'université de Reims (<http://www.univ-reims.fr/Labos/BPV/glossaire.htm>)
- Le glossaire du site Floranet (<http://perso.orange.fr/floranet/def/index.htm>)



**Portail de la botanique** – Accédez aux articles de Wikipédia concernant la botanique.

Récupérée de « [http://fr.wikipedia.org/wiki/Glossaire\\_botanique](http://fr.wikipedia.org/wiki/Glossaire_botanique) »

Catégories : Botanique • Glossaire

- 
- Dernière modification de cette page le 20 novembre 2006 à 13:11
  - Texte disponible sous [GNU Free Documentation License](#)
  - Politique de confidentialité
  - À propos de Wikipédia
  - Avertissements